



Business and Educational Services in Technology

5, avenue Melrose  
St. Catharines (Ontario) L2P 2E3  
Bureau : 905-791-1081  
Téléphone cellulaire : 416-258-5894  
Courriel : [DaveBest@cogeco.ca](mailto:DaveBest@cogeco.ca)  
Adresse Web : [www.davidbest.ca](http://www.davidbest.ca)

On ne peut se résigner à ramper si on souhaite plutôt s'envoler

L'honorable Wayne Easter

Président du Comité permanent des finances de la Chambre des communes

[Présentation de commentaires dans le cadre des consultations  
prébudgétaires](#)

21 juillet 2016

## Table des matières

Résumé.....	1
Vue d'ensemble de la présentation .....	2
Questions touchant l'accessibilité .....	3
Recommandations .....	5
A) Quelles mesures fédérales aideraient les Canadiens en général? .....	5
B) Quelles mesures fédérales aideraient les entreprises canadiennes? .....	6

## Résumé

Je suis un [entrepreneur spécialisé en technologie de l'information sur l'accessibilité](#) et j'ai perdu la vue. J'ai plus de 30 ans d'expérience en gestion de projet, en leadership en matière de diversité et en défense des droits des handicapés et j'ai une vaste expérience de la conception et du développement de logiciels. J'ai des compétences en technologie des communications et je connais bien les obstacles propres au milieu de travail. En qualité de membre du [Conseil consultatif des normes d'accessibilité de l'Ontario](#) et du conseil consultatif de certains organismes ontariens, je comprends le problème d'accessibilité auquel se butent les entreprises canadiennes et les personnes aveugles. Le problème, pour le gouvernement fédéral, consiste à se prévaloir d'une vision inclusive de l'accessibilité, à l'aide d'une



Business and Educational Services in Technology

5, avenue Melrose  
St. Catharines (Ontario) L2P 2E3  
Bureau : 905-791-1081  
Téléphone cellulaire : 416-258-5894  
Courriel : [DaveBest@cogeco.ca](mailto:DaveBest@cogeco.ca)  
Adresse Web : [www.davidbest.ca](http://www.davidbest.ca)

On ne peut se résigner à ramper si on souhaite plutôt s'envoler

stratégie de collaboration interministérielle, qui définit l'engagement budgétaire et la responsabilité du financement, en plus de faire participer les aveugles à une tribune inclusive. Il s'agit d'envisager les coûts de la mise en place d'un **milieu plus accessible et inclusif**.

## Vue d'ensemble de la présentation

On estime qu'au Canada, plus de 70 % des adultes aveugles n'ont pas d'emploi et que 31 % vivent sous le seuil de la pauvreté. Cette situation est en bonne partie attribuable à l'accès restreint à l'information. Par le passé, nous faisons appel à des bénévoles qui lisaient les ouvrages et aidaient à effectuer les communications dans le milieu de travail, en plus de lire les panneaux et les menus. Toutefois, nous entrons dans une nouvelle ère de l'évolution de l'informatique et des systèmes cognitifs. Des innovateurs partout dans le monde repoussent les limites de la science et de la technologie afin de concevoir des machines qui ressentent, apprennent, raisonnent et interagissent avec les gens d'une façon différente afin de fournir des données et des conseils.

Nous nous dirigeons vers une économie numérique mondiale qui intègre sans accroc les machines et les gens, dans laquelle l'Internet des objets offre une plus grande indépendance aux personnes handicapées, à l'aide d'appareils intelligents. Toutefois, la possibilité d'utiliser les nouvelles technologies est au cœur de l'inclusion sociale et les personnes exclues ne peuvent pas se prévaloir des avantages au chapitre du travail, des loisirs, des communications, des soins de santé et des aspects sociaux. La connexion à l'Internet permet d'apprendre et de partager, mais les sites Web graphiques et les coûts d'un réseau comportant une énorme quantité de données sont un obstacle pour les Canadiens aveugles. La révolution numérique peut rompre le cycle de la pauvreté pour les Canadiens aveugles s'il y a un dialogue ouvert et inclusif entre le gouvernement et les Canadiens qui ont perdu la vue, une collaboration entre les ministères pour définir les normes d'accessibilité et les besoins de fonds, un processus de responsabilisation pour évaluer les services offerts aux personnes handicapées qui sont financés par le gouvernement et un mécanisme de rétroaction publique afin de favoriser la production de rapports gouvernementaux transparents.

Pour s'assurer que le gouvernement respecte ses engagements, le [Budget 2016 : Chapitre 7 - Un gouvernement ouvert et transparent](#) décrit les stratégies sur les dépenses qui vont permettre une meilleure responsabilité, la transparence et la collaboration. Toutefois, les problèmes des personnes handicapées dans la société canadienne ne sont malheureusement pas une priorité budgétaire. On présume que chaque ministère se penchera sur les obstacles pour les personnes handicapées et élaborera des stratégies sur l'accessibilité. Malheureusement, ce type de stratégie à la pièce et fragmentée est frustrant pour les personnes handicapées et enferme les Canadiens aveugles dans un cycle de



Business and Educational Services in Technology

5, avenue Melrose  
St. Catharines (Ontario) L2P 2E3  
Bureau : 905-791-1081  
Téléphone cellulaire : 416-258-5894  
Courriel : [DaveBest@cogeco.ca](mailto:DaveBest@cogeco.ca)  
Adresse Web : [www.davidbest.ca](http://www.davidbest.ca)

**On ne peut se résigner à ramper si on souhaite plutôt s'envoler**

pauvreté. Dans une économie numérique, l'accessibilité n'a pas trait au handicap : il s'agit plutôt de permettre aux gens d'être productifs et de participer activement à une société prospère. La mise en place d'une société diversifiée et inclusive est un périple, et non un but en soi, et elle exige une stratégie de transformation à long terme.

La [Stratégie en matière de services du gouvernement du Canada](#) et la stratégie [Investir dans la technologie de l'information du gouvernement](#) ne précisent aucun engagement qui garantirait que l'accessibilité soit un volet pris en compte. À ce jour, en raison de l'absence d'une vision gouvernementale clairement définie sur l'accessibilité, les allocations budgétaires ont réduit au minimum les efforts visant à surmonter les obstacles pour les personnes handicapées. Les ministères de l'[Innovation, des Sciences et du Développement économique](#), de l'[Infrastructure et des Collectivités](#), de l'[Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail](#), des [Transports](#) et de la [Petite Entreprise et du Tourisme](#) jouent un rôle prépondérant dans les efforts destinés à bâtir le pays et ils doivent avoir une vision unifiée en matière d'accessibilité. Le ministère des [Sports et des Personnes handicapées](#) ne peut pas concevoir des stratégies sans collaborer avec les autres ministères.

## Questions touchant l'accessibilité

Au cours des dernières années, les priorités du Plan d'action économique du Canada portaient sur la création d'emplois, la réduction de l'impôt et l'équilibre budgétaire. Toutefois, le taux de chômage constamment élevé des Canadiens aveugles indique clairement que ce plan n'a pas réussi à améliorer la vie des aveugles.

1. Les Ententes provinciales sur le marché du travail visant les personnes handicapées (EMTPH) et les programmes du [Fonds fédéral d'intégration](#) ont plus d'obstacles et d'avantages pour les aveugles. Les fonds gouvernementaux semblent profiter aux organismes de services plutôt qu'aux personnes handicapées. Le programme a pour but d'offrir aux organismes de meilleures ressources et une formation afin de préparer les gens à l'emploi, à fournir des soutiens efficaces à l'emploi et à s'adresser aux employeurs en vue du développement de possibilités d'emploi, mais il ne prend pas en compte les besoins des aveugles en matière de communications numériques liées à la technologie d'aide. Les entrepreneurs aveugles ne peuvent pas obtenir l'aide dont ils ont besoin pour rivaliser dans le marché canadien, et l'absence de responsabilité financière a réduit au minimum l'utilité des services qui sont censés répondre aux besoins réels.



Business and Educational Services in Technology

5, avenue Melrose  
St. Catharines (Ontario) L2P 2E3  
Bureau : 905-791-1081  
Téléphone cellulaire : 416-258-5894  
Courriel : [DaveBest@cogeco.ca](mailto:DaveBest@cogeco.ca)  
Adresse Web : [www.davidbest.ca](http://www.davidbest.ca)

On ne peut se résigner à ramper si on souhaite plutôt s'envoler

2. Le rapport de 2013 du Groupe de travail spécial sur les possibilités d'emploi des personnes handicapées, [Repenser l'inCapacité dans le secteur privé](#), et les engagements budgétaires qui ont suivi étaient axés sur les obstacles matériels et ne tenaient pas compte des besoins de communications numériques des aveugles qualifiés qui recherchaient un emploi. L'accès aux systèmes de communication et de collaboration des entreprises et aux mécanismes en temps réel de navigation mobile dans l'information sont deux obstacles sociétaux clés pour les Canadiens aveugles. Le processus de consultation ne comprenait pas une participation directe avec les aveugles.
3. Le Plan d'action économique de 2015 a mis en place un nouveau [crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire](#) pour les aînés et les personnes handicapées afin d'aider ceux-ci à supporter les coûts liés à la sûreté, sécurité et accessibilité de leur domicile. Toutefois, le Crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire était discriminatoire envers les aveugles, car aucun outil de communication numérique n'était prévu. Les appareils électroménagers, les thermostats numériques, les systèmes de sécurité et de loisirs des domiciles qui comprennent une technologie de parole/braille sont essentiels pour les Canadiens aveugles. Les programmes financés par le gouvernement n'ont pas assuré le leadership en matière d'accessibilité numérique inclusive.
4. Dans le [Budget de 2016](#), le gouvernement mettra en œuvre un plan historique afin d'investir plus de 120 milliards de dollars dans l'infrastructure, sur 10 ans, pour mieux répondre aux besoins des Canadiens et améliorer la position économique du Canada pour les années à venir. Toutefois, le budget semble ne pas accorder de priorité aux stratégies sur l'infrastructure numérique inclusive pour la communication d'information numérique. L'investissement dans l'infrastructure crée de bons emplois bien rémunérés qui peuvent aider la classe moyenne à croître et à prospérer aujourd'hui, mais cette méthode continuera à marginaliser les aveugles, sans prendre en compte les besoins liés à l'ère numérique. L'éducation, la santé, les transports et les services commerciaux aux entreprises doivent inclure les normes sur l'accessibilité dans leurs infrastructures de communication numérique.
5. La [LAPHO](#) de l'Ontario exige que les employeurs prennent des arrangements à l'intention des personnes handicapées, mais il n'y a aucune disposition pour aider les entrepreneurs autonomes qui sont aveugles. Le plan [Le chemin vers 2025 : Plan d'action sur l'accessibilité de l'Ontario](#) de la LAPHO de l'Ontario fournit des ressources et offre des incitatifs aux employeurs afin que ceux-ci embauchent des personnes handicapées, mais il ne tient pas compte des besoins des entrepreneurs autonomes qui sont aveugles. La responsabilisation en matière de gestion des fonds des programmes qui s'adressent aux personnes handicapées doit veiller à ce que les besoins des aveugles soient pris en compte. Le gouvernement fédéral n'a pas assuré de leadership en lien avec une vision canadienne inclusive pour les



Business and Educational Services in Technology

5, avenue Melrose  
St. Catharines (Ontario) L2P 2E3  
Bureau : 905-791-1081  
Téléphone cellulaire : 416-258-5894  
Courriel : [DaveBest@cogeco.ca](mailto:DaveBest@cogeco.ca)  
Adresse Web : [www.davidbest.ca](http://www.davidbest.ca)

On ne peut se résigner à ramper si on souhaite plutôt s'envoler

communications numériques et il n'a pas assumé la responsabilité des résultats des programmes destinés aux personnes handicapées financés à même les fonds publics.

## Recommandations

### A) Quelles mesures fédérales aideraient les Canadiens en général?

1. En raison du passage à l'économie numérique, les leaders gouvernementaux doivent absolument comprendre l'importance des normes sur les communications numériques afin d'assurer une plus grande inclusion et une meilleure productivité. Il s'agit d'effectuer un changement de culture en vue d'une acceptation et d'une attitude positive envers les technologies numériques inclusives.
2. Les avantages des technologies modernes dont jouit l'ensemble de la société découlent de la recherche et du développement de solutions innovatrices qui changent la vie des personnes handicapées. Il s'agit de mettre en place un environnement de collaboration afin d'intégrer les normes sur l'accessibilité à tous les processus, les procédures et les pratiques exemplaires, afin que le gouvernement soit plus inclusif et efficient.
3. L'innovation, qui est motivée par la demande des consommateurs, qui vise la miniaturisation et les technologies sans fil et d'externalisation en nuage a marginalisé les aveugles, qui ne peuvent ainsi pas participer entièrement à la société moderne. Faire du gouvernement fédéral un chef de file mondial en définissant des normes sur les produits et les services, et en élaborant une loi sur l'accessibilité.
4. Les facteurs critiques propres à la mise en œuvre d'une stratégie de transformation des pratiques exemplaires exigent un leadership éclairé et engagé, une concordance et une coordination pangouvernementales, une solide gouvernance et une responsabilité et des processus de mesure, d'évaluation et de production de rapports.
5. Actuellement, la plateforme des communications de type consultatif pour le [site Web interactif de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique](#) et le [site Web de Transports Canada et le prochain site Web interactif sur les transports](#) ne sont pas accessibles aux utilisateurs de lecteurs-écrans (voix parlée pour les aveugles/braille). La lacune au sujet de la compréhension des technologies des communications numériques doit être comblée afin de disposer d'un processus consultatif entièrement inclusif.



Business and Educational Services in Technology

5, avenue Melrose  
St. Catharines (Ontario) L2P 2E3  
Bureau : 905-791-1081  
Téléphone cellulaire : 416-258-5894  
Courriel : [DaveBest@cogeco.ca](mailto:DaveBest@cogeco.ca)  
Adresse Web : [www.davidbest.ca](http://www.davidbest.ca)

On ne peut se résigner à ramper si on souhaite plutôt s'envoler

## B) Quelles mesures fédérales aideraient les entreprises canadiennes?

1. Demander au ministère des Sports et des Personnes handicapées de définir un plan stratégique canadien sur l'accessibilité qui consiste en un plan pluriannuel qui décrit les buts et les engagements, et qui crée une vision du résultat. L'accessibilité est une stratégie puissante qui réunit les gens afin d'améliorer les communications et, en fin de compte, de rehausser l'avantage concurrentiel du Canada à l'échelle mondiale.
2. Désigner, au sein du ministère des Sports et des Personnes handicapées, un agent en chef de l'accessibilité qui assurera la liaison ministérielle et qui sera responsable du développement et de la mise en œuvre de stratégies sur l'accessibilité, en assurant un leadership et en offrant un savoir-faire aux ministères.
3. Désigner, au sein de chaque ministère, un champion ministériel au niveau de la direction qui sera responsable de la mise en œuvre des normes sur l'accessibilité, de la coordination des efforts liés à l'accessibilité et de la production de rapports sur la conformité ministérielle. Chaque ministère doit élaborer et mettre en œuvre un plan annuel sur l'accessibilité qui comprend des initiatives visant à améliorer l'accessibilité dans le milieu de travail et à réduire et éliminer les obstacles. Les plans doivent être rendus publics afin que nos dirigeants soient responsables de la promotion de l'accessibilité.
4. Demander au ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique d'assumer la responsabilité de l'établissement de critères visant un partenariat plus inclusif entre les innovateurs, le milieu des personnes handicapées et les possibilités d'affaires. Les professionnels handicapés sont créatifs et persévérants lorsqu'ils se butent à un problème et ils doivent participer activement à la conception et au développement de nouvelles technologies.
5. Demander au ministère de l'Emploi, du Développement, de la Main-d'œuvre et du Travail d'élaborer une stratégie d'emploi qui appuie directement les personnes handicapées, plutôt que de faire appel à des organismes et des entreprises de services. De plus en plus, les entrepreneurs créent une croissance économique, mais les personnes handicapées doivent disposer de programmes de soutien à l'emploi. Les technologies innovatrices, comme les appareils mobiles intelligents, ont peu d'utilité si les personnes qui en ont besoin ne peuvent les acheter. Les organisations canadiennes dont l'infrastructure des communications numériques est inaccessible n'ont pas seulement besoin de soutiens à l'adaptation pour pouvoir offrir des emplois intéressants aux aveugles.
6. Légiférer au sujet d'une norme sur les produits et les services liés à l'accessibilité. Une économie numérique tire parti de l'égalité des chances afin d'assurer une plus grande inclusion, mais uniquement



Business and Educational Services in Technology

5, avenue Melrose  
St. Catharines (Ontario) L2P 2E3  
Bureau : 905-791-1081  
Téléphone cellulaire : 416-258-5894  
Courriel : [DaveBest@cogeco.ca](mailto:DaveBest@cogeco.ca)  
Adresse Web : [www.davidbest.ca](http://www.davidbest.ca)

On ne peut se résigner à ramper si on souhaite plutôt s'envoler

si les normes législatives sont reconnues et si des fonds sont offerts pour le lancement d'innovations quant aux nouvelles technologies. Il s'agit d'un secteur de croissance clé pour les investisseurs et le Canada a les compétences nécessaires pour attirer des investissements internationaux pour se maintenir à l'avant-plan de l'économie numérique. Il est crucial que les services de transport intègrent les normes sur l'accessibilité à leur infrastructure des communications numériques.

7. Mettre sur pied un Conseil sur le leadership en matière d'accessibilité, composé de champions ministériels de l'accessibilité, afin de donner des conseils stratégiques et ainsi aider le gouvernement fédéral à mettre en action la vision canadienne de l'inclusion globale. Le Conseil doit établir des politiques et des procédures sur la consultation accessible afin de recueillir des commentaires sur les stratégies d'accessibilité et la mise en œuvre des priorités clés, dans le but d'offrir un point de vue critique des besoins des personnes handicapées.
8. Élaborer une Loi canadienne sur l'accessibilité qui engloberait tous les besoins des personnes handicapées. Les droits de la personne ne se bornent pas aux obstacles matériels de la société.

David Best

Téléphone : 416-258-5894

Courriel : [DaveBest@cogeco.ca](mailto:DaveBest@cogeco.ca)

Profil : [www.davidbest.ca](http://www.davidbest.ca)